

L'implantation du français au Canada

Compte tenu de la situation de fragmentation linguistique qui avait cours en France sous l'Ancien Régime, on peut supposer que les émigrants français parlaient leur «patois» d'origine avant d'arriver au Canada. Selon cette hypothèse, les colons auraient pu apporter avec eux leur normand, leur picard, leur aunisien, leur poitevin, leur breton, etc.

Cette question du «choc des patois» a soulevé déjà de nombreuses controverses, notamment en 1984 lorsque le linguiste Philippe Barbaud a publié une étude intitulée *Le choc des patois en Nouvelle-France* (Presses de l'Université Laval). Selon cet auteur, les colons français parlaient leur patois local, soit le normand, le picard, l'aunisien, le poitevin, le breton, etc., avant d'arriver au Canada. Mais ce livre a attiré les foudres des historiens qui contestent cette étude uniquement spéculative, car elle ne reposerait sur aucun fait vérifiable.

Les français régionaux importés de France

Les émigrants français sont arrivés plus massivement à partir de 1663, alors que la population canadienne n'atteignait que 2500 habitants, puis est passée à 10 000 en 1681 et 15 000 en 1700. On sait cependant que les villes françaises ont engendré cinq fois plus d'immigrants que les campagnes. Or, les habitants des villes françaises parlaient à l'époque un français régional, pas les patois. Cela signifie que les deux tiers des émigrants connaissaient déjà le français à leur arrivée au Canada, aussi régional qu'il fût! On sait aussi que les villes portuaires d'embarquement, telles que Bordeaux, La Rochelle, Rouen ou Dieppe (d'où partirent la majorité des émigrants), constituaient des centres urbains très francisés (entre 80 % à 90 %) et que les patoisants qui venaient y vivre devenaient rapidement des semi-patoisants bilingues. Les historiens croient aussi que la connaissance du français a pu servir de critère de sélection des candidats à l'émigration pour le Canada. Bref, les candidats à l'émigration pour le Canada ont généralement fait un long séjour en milieu urbain avant leur départ et avaient par conséquent acquis une bonne connaissance du français, ce qui ne signifie pas que le français était pour tous leur langue maternelle.

Cela étant dit, on peut supposer que, dans l'hypothèse la plus favorable, le tiers des émigrants ruraux arrivant au Canada aurait pu conserver encore leur patois d'origine, ce qui n'implique pas qu'ils ignoraient le français. En réalité, même les ruraux qui voulaient partir pour le Canada avaient une certaine connaissance du français, car ils n'habitaient jamais très loin des centres urbains qui furent les plus grands réservoirs d'émigrants. Selon toute vraisemblance, les pionniers d'origine rurale étaient majoritairement des francisants ou des semi-francisants (ou semi-patoisants), rarement de purs patoisants, à l'exception des émigrants provenant du sud de la France, mais pas ceux du Nord-Ouest. Quoi qu'il en soit, la plupart des ruraux étaient de toute façon en contact avec le français. Dans les faits, très rares devaient être les unilingues patoisants parmi la portion du tiers des émigrants ruraux connaissant encore leur parler régional.

De façon générale, les émigrants qu'on pourrait appeler des francisants comprenaient et parlaient l'une ou l'autre des variantes du français de l'Île-de-France ou d'une autre région importante. À part les nobles, les membres du clergé, les officiers militaires, les

administrateurs et quelques grands négociants, les francisants ne parlaient pas la «langue du roy», mais un français populaire parsemé de provincialismes et d'expressions argotiques.

Les locuteurs semi-patoisants parlaient leur patois maternel, soit le normand, le poitevin, le bourguignon ou le lorrain, mais ils pouvaient comprendre l'une ou l'autre des diverses variétés du français; leur connaissance passive du français permettait donc une compréhension partielle. Quant aux patoisants, ils ignoraient totalement le français commun; lorsqu'on leur parlait en français, ils devaient recourir aux services d'un interprète. Les archives canadiennes ne révèlent qu'un seul cas connu de l'emploi d'un patois lors d'un procès qui a eu lieu dans les années 1660. Cela signifie que l'usage d'un tel patois pouvait être seulement possible, sans que l'on en sache davantage. Dans ce cas, il ne pouvait s'agir que d'émigrants du sud de la France. Selon toute probabilité, la présence des patois au Canada fut quasiment nulle ou, en tout cas, pas du tout significative.

Le professeur Lothar Wolf, de l'Université d'Augsburg en Allemagne et l'un des grands spécialistes du français québécois, conclut que la majorité des colons français qui sont arrivés en Nouvelle-France avaient déjà une connaissance du français:

Le provenance géographique des colons de la Nouvelle-France, leur condition sociale et leur instruction concordent avec le portrait linguistique global qui se dégage des témoignages cités et permettent raisonnablement de conclure que la majorité d'entre eux parlaient le français ou utilisaient le français avant d'émigrer. Cette situation n'aurait fait que se renforcer au sein même de la colonie, à la faveur des échanges, des mariages ou de l'instruction. («Les colons de la Nouvelle-France» dans *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie*, Publications du Québec, 2003, p. 25-27).

Le français canadien semblait donc correspondre au français courant alors en usage dans la région de Paris et parlé par le peuple de Paris. Ce n'est qu'après la Conquête anglaise que les Canadiens évoluèrent différemment.

Source : http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/HISTfrQC_s1_Nlle-France.htm#4_Limplantation_du_fran%C3%A7ais_au_Canada_ [09/10/2011]